

Communiqué de Mgr Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron

Publié le 25 janvier 2009 · 3 min de lecture

Sauf avis contraire, les articles ou conférences qui n'émanent pas des membres de la FSSPX ne peuvent être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

C'est dans la confiance que j'appelle tous les fidèles du diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron à accueillir le décret par lequel est levée l'excommunication des quatre évêques sacrés par Monseigneur Marcel Lefebvre sans mandat pontifical.

De manière significative, c'est au cours de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, que le 21 janvier 2009, le cardinal Re, préfet de la Congrégation des évêques, à la demande du pape Benoît XVI, a signé ce décret.

« Qu'ils soient un ! » priait le Christ à son Père.

A la suite du Seigneur, les chrétiens doivent chercher à faire cesser le scandale de la division et marcher d'un même pas sur le chemin qui conduit au bercail de l'Eglise, Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

La décision de Benoît XVI survient après qu'au nom de ces mêmes évêques, Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, a écrit, le 15 décembre 2008, au cardinal Darío Castrillón Hoyos, président de la Commission pontificale « Ecclesia Dei », en lui demandant la levée de la sanction.

Dans sa lettre, indique le décret, Mgr Fellay déclarait : « Nous sommes toujours fermement déterminés dans notre volonté de rester catholiques et de mettre toutes nos forces au service de l'Eglise de Notre Seigneur Jésus Christ, qui est l'Eglise catholique romaine.

Nous acceptons son enseignement dans un esprit filial. Nous croyons fermement à la Primauté de Pierre et à ses prérogatives, et c'est pour cela même que nous souffrons tant de l'actuelle situation. »

Le Cardinal Re a souligné : « On espère que ce pas sera suivi de la réalisation rapide de la pleine communion avec l'Eglise de toute la Fraternité Saint Pie X, témoignant ainsi de la vraie fidélité et de la vraie reconnaissance du Magistère et de l'Autorité du Pape avec la preuve de l'unité visible ».

Loin des polémiques, il est urgent d'entrer avec un esprit filial dans ce que, par ce geste de bienveillance paternelle, le Saint-Père Benoît XVI désire pour l'Eglise à la suite du Christ : l'unité dans la charité.

Bayonne, le 25 janvier 2009

Source : laportelatine.org/actualite/communiquede-mgr-aillet-eveque-de-bayonne-lescar-et-oloron

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France